

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU MARDI 01 AVRIL 2025 à 20 H 00

CONVOCAATION DU 27 MARS 2025

### ORDRE DU JOUR

Indemnité d'assurance suite aux inondations  
Provisions pour créances  
Illuminations de fin d'année  
Travaux – projets - état d'avancement  
Comptes rendus syndicats et commissions  
Informations et questions diverses

<b>Quorum :</b> <b>Nombre de conseillers : 14</b> <b>Présents : 13</b> <b>Excusés : 0 dont 0 procurations</b> <b>Absents : 1</b>
--

-----  
**L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 01 avril à vingt heures**, le conseil municipal de la commune d'Unverre, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire**.

#### Étaient présents :

M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, M. Anthony FURET, Mme Maryvonne THOUSEAU, M. Pascal BULOIS, M. Vincent NOUVELLON, M. Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, M. Sébastien THIROUARD, Mme Patricia HUET, Mme Émilie DAVIGNON, Mme Laëtitia RAINOT VALLÉE formant la majorité des membres en exercice.

**Absents :** Mme Aurélie LACROIX

Mme Émilie DAVIGNON a été élue secrétaire de séance.

Après lecture du procès-verbal du 18 février 2025, Mme le Maire et le secrétaire de séance du 18 février 2025 sont invités à signer le registre.

Après lecture du procès-verbal du 04 mars 2025, Mme le Maire et le secrétaire de séance du 04 mars 2025 sont invités à signer le registre.

Ordre du jour

#### **Indemnité d'assurance suite aux inondations **délibération n°25-33****

Mme le Maire rappelle aux conseillers que suite aux inondations du 09 octobre 2024, un expert est passé pour évaluer l'ampleur des dégâts et rendre un chiffrage pour l'indemnité d'assurance que nous allons percevoir. Selon le chiffrage de l'expert, l'indemnité pourra être versée comme suit :

- Indemnité immédiate : **82 482.14 €** (mesures conservatoires 25947.36 € + Bât VD 48 808.40 € + contenu 21 341.95€ - franchise CATNAT10% 13 615.57€)
- Indemnité différée sur factures : **21 701.43 €** (= Bâtiment vétusté récupérable : 14 297.91 € + contenu vétusté récupérable : 7403.52 €)

**Soit une indemnité totale de 104 183.57 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DONNE SON ACCORD** sur l'indemnité de 104 183.57 €

**DONNE TOUS POUVOIRS** à Mme le Maire pour l'exécution de la présente délibération

#### **Provisions pour créances**

N'ayant pas eu de retour de la trésorerie, c'est un sujet que nous aborderons au prochain conseil.

#### **Illuminations de fin d'année**

Plusieurs interrogations sur les illuminations de fin d'année : nous pourrions peut-être mettre quelques décorations de Noël dans les lotissements. Est-ce qu'il faudrait installer des décorations rétro réfléchissantes ou électriques ? Si nous décidons d'installer des décorations électriques, il faudra installer des prises sur les mats et cela a un coût : 280 € HT par prise plus le coût des décorations lumineuses. La question se pose si l'on doit mettre des décorations là où il n'y en a pas encore ou harmoniser déjà les décorations actuelles, les remettre au goût du jour. Nous pouvons éventuellement

mettre des décorations sur les mats qui ont déjà des prises et investir dans des décorations au sol pour d'autres endroits tels que les carrefours ou autres... Nous allons faire une commission pour en discuter.

## **Travaux – projets – état d'avancement**

### Boulangerie :

- DPE : nous avons fait appel à une entreprise pour venir faire le DPE (diagnostic de performance énergétique) à la boulangerie et son logement. Le DPE a eu lieu le mardi 01 avril à 9H00.
- Signature du bail : Nous devons signer le bail le 20 mars mais étant dans l'obligation de faire un DPE, la signature a été repoussée
- Etat des lieux : l'état des lieux d'entrée a été fait avec le futur boulanger

Logement au-dessus de la mairie : Quelques travaux sont à faire avant de le remettre en location. Mme le Maire a rencontré les gendarmes qui sont souvent à la recherche de logements d'urgence donc nous pourrions peut-être garder ce logement pour des nécessités de relogement temporaire pour mettre à l'abri des victimes de violences conjugales, de feu de maison ou d'inondation... Par contre si nous décidons de garder ce logement en logement d'urgence, il faudra le meubler.

Point sur les travaux de voirie 2025 : Cette année, nous avons souhaité passer par ELI (Eure et Loir Ingénierie) pour les travaux de voirie. Ils nous ont proposé un premier projet qui ne nous convenait pas complètement, nous avons donc demandé une deuxième proposition. Après avoir examiné cette seconde proposition, nous avons décidé d'accepter. Nous avons malheureusement reçu un mail d'ELI nous expliquant que le projet dépassant un certain montant, ils ne pourraient pas s'occuper de la maîtrise d'œuvre. Il faut maintenant voir quelles solutions s'ouvrent à nous pour ce marché :

-est-il possible de scinder le marché en deux ?

-est-ce qu'on enlève des chemins pour ne pas dépasser le montant et laisser ELI s'occuper de la maîtrise d'œuvre ?

-est-ce que nous passons le marché nous-même ?

### **Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations :**

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du conseil municipal n°20-40 du 25 mai 2020, Mme le Maire informe les membres présents qu'elle a accepté :

-le devis DE-2025020035 de l'entreprise LEDRU pour la remise en état de la chasse d'eau d'un toilette à l'école d'un montant de 434.71 € TTC.

-le devis I-25-02-12 de J'NET NETTOYAGE pour le nettoyage des salles associatives d'un montant de 815.02 € TTC

-le devis 74367 de SOLFA CARBURANTS pour 2 tonnes de granulés en vrac à la boulangerie d'un montant de 836 € TTC

-le devis 1/2025 Du groupe TCHETT'N'BEUZZ pour le concert du 14 juillet 2025 d'un montant de 300 € TTC

-le devis de l'entreprise GOUGEON pour la remise en état de la centrale horaire d'un montant de 1788 € TTC

-le devis 88-2794-8 de l'entreprise BELLIER, LE GÉANT DE LA FÊTE pour le feu d'artifice du 14 juillet 2025 d'un montant de 2505.92 € TTC

-le devis des CARS LECUYER pour la sortie du 13 juin de l'école pour la commanderie d'Arville d'un montant de 498 € TTC

-le devis des CARS LECUYER pour la sortie du 26 juin de l'école pour Bouville d'un montant de 470 € TTC

-le devis DC25030009 de l'entreprise COLAS pour l'achat de 7 tonnes d'enrobé à froid d'un montant de 1556.19 € TTC

-le devis 24-11-3264 de l'entreprise SARL GRAFFIN LAURENT pour la fourniture et pose de volets battants en PC pour le logement du musée-école d'un montant de 3893.16 € TTC

-le devis 25/03/001 de SARL ETA DES 4 SAISONS pour le sondage de la vallée avec la déboucheuse au lieu-dit le Bouchet d'un montant de 240 € TTC

-le devis I-25-03-7 de J'NET NETTOYAGE pour le nettoyage des vitres de la salle des fêtes en juillet d'un montant de 195.48 € TTC

-le devis I-25-03-6 de J'NET NETTOYAGE pour le nettoyage des vitres de l'école en juillet d'un montant de 654.67 € TTC

- le devis des CARS LECUYER pour la sortie du 19 juin de l'école pour Sargé-sur-Braye d'un montant de 545 € TTC
- le devis 2503033 du Conseil départemental pour la fourniture d'un panneau J4 avec support, brides et fourreau d'un montant de 84.36€ TTC
- le devis 2501694 de DECOLUM ILLUMINATIONS pour la réparation d'illuminations d'un montant de 409.44 € TTC
- le devis de l'entreprise LTE pour la pose de prises électriques à la boulangerie d'un montant de 1404 € TTC
- le devis de 100%DIAGIMMO pour le DPE de la boulangerie et de son logement d'un montant de 270 € TTC

### **Comptes rendus syndicats et commissions**

Mme HUET Patricia et M. BULOIS Pascal nous font le compte rendu de leur réunion au SMO :

- vote des budgets
- estimations pour des emprunts pour de futurs travaux
- travaux d'interconnexion
- les travaux entre Dampierre et Unverre sont finis, il ne reste que l'enrobé à faire

Mme THOUSEAU Maryvonne et Mme HOUSSAYE Stéphanie nous font le compte rendu de leur réunion au SICTOM :

- augmentation de 1.5% des taux des taxes puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation en 2023 et 2024
- grosse campagne pour le tri des déchets des poubelles jaunes parce que les gens jettent n'importe quoi
- projet d'acheter des terrains autour des déchetteries pour agrandir

M. PIAUD Laurent nous fait le compte rendu de sa réunion au SISS :

- Compte administratif et budget prévisionnel : moins de dépenses que prévues car moins de subventions versées au collège et un agent en disponibilité pendant 8 mois
- Tarifs 2025 maintenus, pas de hausse
- le SISS aimerait connaître le point d'arrêt des enfants de CM1 et CM2 ainsi que leurs trajets.
- à chaque nouveau point d'arrêt, installation de panneaux à la charge de la commune

M. LIGNEAU Nicolas nous fait part d'un courrier du SMAR que nous avons reçu à la mairie nous informant que deux vallées d'Unverre n'ont pas été retenues sur le programme de cette année. L'ensemble des demandes formulées au SMAR représente l'équivalent de 4 ans de budget.

### **Informations et questions diverses**

- Remerciements de l'ADMR de Brou pour la subvention 2024
- Remerciements de la MFR de Mortagne-au-Perche pour la subvention
- Remerciements des classes de CM1 et CM2 pour l'aide financière que nous allons leur apporter pour leur voyage scolaire
- Mail de Frazé pour la participation aux frais de cantine
- 08 mai : quels conseillers seront présents ? M. NOUVELLON Vincent et Mme HOUSSAYE Stéphanie
- Demande d'un administré d'Unverre pour la pose de trois panneaux pour signaler son gîte : le conseil municipal est d'accord en précisant que la pose de panneaux sera à la charge de l'administré et dans le respect de signalétique identique.
- Divers accidents sur Unverre : Des lisses ont été cassées par une voiture à l'entrée des Moulins d'Unverre. Les gens se proposent de réparer le matériel endommagé. Un panneau J4 a également été percuté par une voiture, la personne est venue régler les frais du panneau.

### **TOUR DE TABLE**

M. NOUVELLON Vincent adresse au conseil municipal un merci de la part de la Clique pour la subvention reçue en 2024 et qui a compensé la moitié du déficit de la manifestation du 15 et 16 juin dernier.

M. PIAUD Laurent nous parle des inondations à la Camusière, est-ce un excédent de l'eau du château ? Pourquoi pas de sirène pour avertir la population si besoin en cas d'urgence → maintenant, il est possible d'avoir des alertes sur les portables

Mme HOUSSAYE Stéphanie informe que la fenêtre des toilettes du tennis est cassée

Mme DAVIGNON Émilie remercie le service technique pour le pont à l'Eau Tournée qui a été refait

M. LIGNEAU Nicolas propose au conseil qu'on se réunisse prochainement pour une commission en vue du remplacement du tracteur.

Prochaine séance le 06 mai à 20h30

Séance levée à 23H00

**Rappel des délibérations prises lors de la séance du 01 avril 2025 (conformément à l'article R 2121-9 du CGCT)**

25-33	Indemnité d'assurance suite aux inondations
-------	---

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 01 avril 2025 à 20 H 00**

Le Maire,  
Mme Marie-Dominique PINOS



Le Secrétaire de séance,  
Mme Émilie DAVIGNON

